

LE CAMEROUN
ET SES FRONTIÈRES

Une dynamique géopolitique complexe

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-7419-9
EAN : 9782747574198

André-Hubert ONANA MFEGE

LE CAMEROUN
ET SES FRONTIÈRES
Une dynamique géopolitique complexe

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Etudes Africaines
Collection dirigée par Denis Pryn

Déjà parus

Michel NKAYA (coord. par), *Le Congo-Brazzaville à l'aube du XXI^e siècle. Plaidoyer pour l'avenir*, 2004.

Côme KINATA, *La formation du clergé indigène au Congo français*, 2004.

Julien MBAMBI, *Expériences féminines à Brazzaville : Fécondité, identités sexuelles et modernité en Afrique subsaharienne*, 2004.

Maurice JEANJEAN, *Sékou Touré. Un totalitarisme africain*, 2004

William De GASTON, *Atumpani.le tam-tam parlant. Anthropologie de la communication*, 2004.

Maligui SOUMAH, *Guinée de Sékou Touré à Lansana Conté*, 2004.

Joseph KAMANDA KIMONA-MBINGA, *La stabilité du Congo-Kinshasa. Enjeux et perspectives*, 2004.

Thierry VIRCOULON, *L'Afrique du Sud ou la réinvention d'une nation*, 2004.

Jean FONKOUÉ, *Cheikh Anta Diop au carrefour des historiographies*, 2004.

Martin KUENGIENDA, *L'Afrique doit-elle avoir peur de la mondialisation ?*, 2004.

Aurélien Kambale RUKWATA, *Pour une théologie sociale en Afrique. Etude sur les enjeux du discours sociopolitique de l'Église catholique au Congo-Kinshasa entre 1990 et 1997*, 2004.

Victor BISSENGUE, *Contribution à l'histoire ancienne des Pygmées*, 2004.

P. NGOMA-BINDA, *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. Le théorie inflexionnelle*, 2004.

G.-B. MASSENGO, *L'économie pétrolière du Congo. Les effets pervers de la monoressource économique dans les pays en développement*, 2004.

Louis SANGARÉ, *Les défis de la renaissance africaine au début du XXI^e siècle*, 2004.

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage est la version actualisée de la thèse de doctorat en histoire militaire et études de défense soutenue à l'Université de Montpellier III en mai 2002. Il porte sur la géopolitique des frontières héritées de la colonisation, celles du Cameroun, d'une longueur de 4596 kilomètres, partagées avec six Etats aux indicateurs socio-politiques peu rassurants.

Le dénouement de l'affaire Bakassi le 10 octobre 2002, les mutations récentes dans les pays voisins et l'évolution de certains phénomènes transfrontaliers nous imposent cette relecture.

La préparation et la publication de cette étude n'ont été possibles qu'avec le concours et la sollicitude d'individus et d'organismes que nous tenons ici à remercier.

Il s'agit plus précisément de l'armée camerounaise où certains officiers nous ont facilité la procédure d'obtention d'une autorisation de publier, et ont accepté de nous fournir la documentation utile.

Nous devons surtout un témoignage de reconnaissance au professeur Jean-Charles Jauffret, notre directeur de recherches, dont les enseignements et les conseils sont d'un apport inestimable.

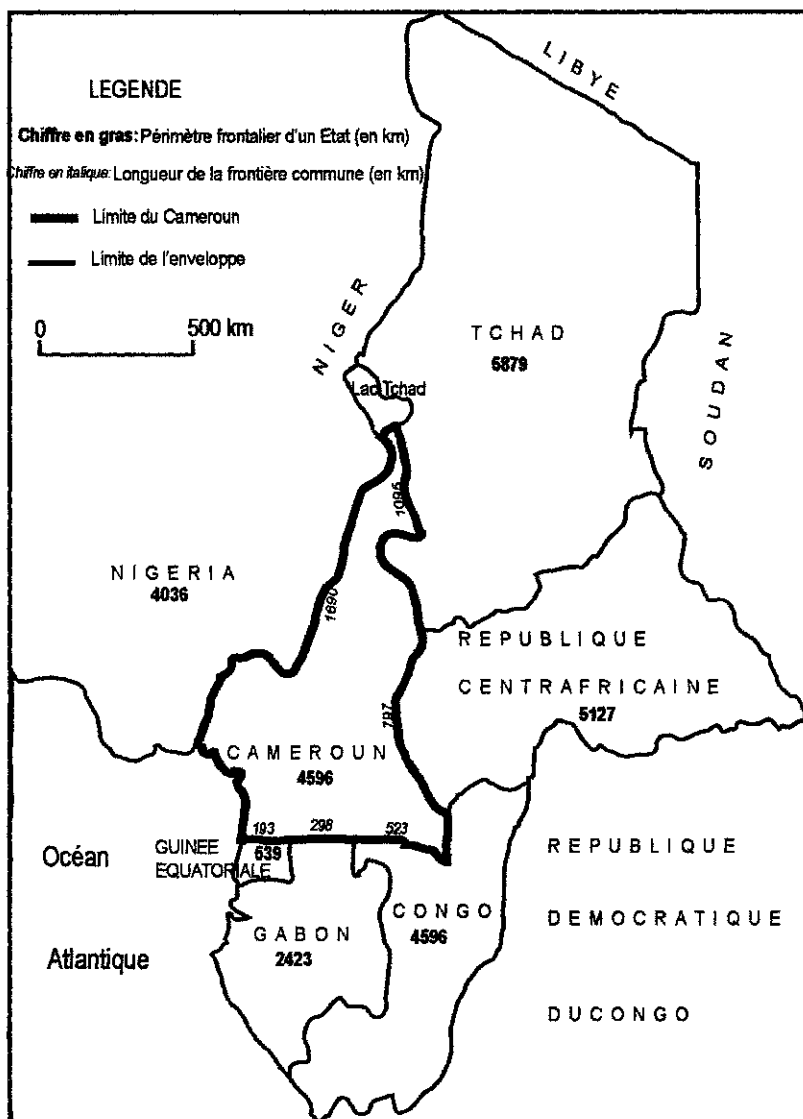
Nous ne saurions oublier le professeur (émérite) André Martel qui nous a initié à l'histoire militaire qui constitue le juste milieu entre notre métier d'officier et nos ambitions intellectuelles.

Nos remerciements vont aussi aux professeurs Marc Michel, Colette Dubois et Danièle Domergue-Cloarec pour les critiques, corrections et orientations apportées à la copie initiale de cette étude. Sans oublier nos bienfaiteurs qui sont :

l'Abbé Jean-Marie Bodo, Messieurs Bienvenu Obelabout et Elie Mvié Meka.

Enfin, nous remercions de tout cœur notre épouse Karine qui nous a toujours apporté son affection et son assistance sans borne.

LE CAMEROUN ET SES VOISINS



INTRODUCTION

La frontière est une réalité ambivalente, abstraite et insaisissable. Ambivalente parce qu'elle sépare en même temps qu'elle rapproche. En plus, elle n'est pas matérielle.

Les différentes acceptions accordées à ce concept sont liées à la combinaison de trois facteurs : l'espace, le temps et les relations. Ainsi, la frontière ne se résume pas uniquement à la ligne de séparation ou de démarcation entre deux Etats, encore appelée ligne-frontière. Elle s'étend aux espaces humains organisés autour de la ligne, appelés région ou zone frontalière dont les limites sont difficiles à déterminer. Point de séparation et de contact, la frontière est, en définitive, « la ligne ou la zone qui forme la limite d'un Etat ou d'un ensemble politique »¹.

Outre la frontière terrestre, il y a aussi l'espace aérien territorial et l'océan mondial qui constituent des frontières à géométrie variable, invisibles, influencées également par les peuples et les Etats.

Du point de vue fonctionnel, les frontières sont plurielles, car elles sont à la fois étatiques, humaines, économiques, linguistiques et culturelles, d'une part, sources de conflits ou facteur de coopération et d'intégration, d'autre part. La frontière peut aussi apparaître comme « un axe privilégié de diffusion pour les doctrines et mots d'ordre »², un vecteur de comportements sociaux (manière de s'habiller,

¹ Yves LACOSTE (sous la direction de), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, 1993, Flammarion, 1680 p., p.658.

² Olivier LUCIANI, « Le Congo, barrière ou interface ? Effets et usage d'un fleuve frontière (1880-1960) », in Colette DUBOIS, Marc MICHEL, Pierre SOUMILLE (éd.), *Frontières plurielles. Frontières transgressées en Afrique subsaharienne*, Paris, 2000, L'Harmattan, pp.347-358.

dialectes, déviances...). Elle est aussi un cordon sanitaire, une zone de filtrage, un espace purificateur en temps de paix, une oasis ou une planche de salut en temps de guerre ou de calamité.

La frontière est enfin soumise à l'usure du temps et peut disparaître, car les hommes la défient et la combattent pour favoriser leurs activités et leurs accointances. Or, les Etats ont besoin de frontières pour assumer pleinement leur souveraineté.

Du fait de ces caractéristiques, on peut dire qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises frontières stricto sensu, puisque les frontières ne sont que des figures géométriques inertes et non des acteurs de l'Histoire. Et de poursuivre, avec Michel Foucher, que « ce qui importe est de comprendre les usages que les hommes en font, les rapports, les interactions qui se nouent autour d'elles »³.

Une mauvaise maîtrise des frontières conduit à leur violation et leur manipulation aux fins criminelles. Une frontière connue et surveillée, en revanche, est un atout essentiel de coopération, peu importe sa nature coloniale ou consensuelle, sa configuration, qu'elle soit naturelle ou artificielle, arbitraire ou conventionnelle, triste ou gaie, impériale ou nationale.

Alors que l'Europe semble avoir compris cette leçon aux effets stabilisateurs, le cas de l'Afrique est préoccupant. La question des frontières, dans ce continent, entretient une géopolitique conflictuelle, parce les Etats et leurs populations instrumentalisent l'histoire et la géographie. Les frontières héritées de la colonisation ont connu une évolution en deux temps : d'abord entre 1960 et 1990, elles sont décriées et difficilement acceptées. Certaines sont même effacées suite aux regroupements territoriaux. Aujourd'hui, elles sont

³ Michel FOUCHER, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, 1991, Fayard, 691 p., p.33.

réappropriées par les populations au point de devenir un motif de revendications nationalistes et identitaires. D'autres frontières, jadis effacées, resurgissent, marquant ainsi la balkanisation des Etats-Nations⁴.

En outre, il se pose, dans la plupart des Etats, des problèmes cruciaux de gestion des interactions frontalières. Ceci est dû à la configuration des tracés et surtout à la faillite institutionnelle, aux impérities socio-politiques et aux difficultés économiques.

Cette situation a bien évidemment des conséquences fâcheuses en raison de sa durée : plus de quarante ans ! Le temps nécessaire pour atteindre la maturité politique, économique et idéologique, mais gâché inutilement dans des guerres et autres conflits liés aux frontières, dans les accusations et les plaidoiries pour un remodelage des territoires, qui, s'il avait eu lieu, s'avérerait plus chaotique pour l'ensemble du continent.

Ces observations liminaires concernent naturellement le Cameroun. Sa morphologie, sa position géographique au creux du golfe de Guinée en font un sujet d'étude intéressant, puisque son territoire, ses atouts et ses difficultés résument ceux de l'Afrique.

Au moment de leur accession à l'indépendance, les Camerounais héritent d'un pays vaste, riche et varié du point de vue naturel et humain, mais difficile à gérer. Il n'en reste pas moins que cet environnement compliqué permet la solidarité et le rapprochement autour d'idéaux communs, tels que la paix, la sécurité collective et la coopération. Cette analyse de la territorialité constitue, avec la géopolitique régionale, l'idée-force de cette étude qui comprend trois principaux centres d'intérêts.

Le premier point est un bilan territorial qui définit, en priorité, l'historique des frontières du Cameroun et leur

⁴ Colette DUBOIS, Marc MICHEL, Pierre SOUMILLE (éd.), *op.cit.*, p.7.

description géographique. Cet exercice permet de relever les aspects naturels et humains ayant une influence sur les relations transfrontalières et inter-étatiques.

La deuxième partie dégage les menaces liées au voisinage, notamment les conflits territoriaux connus : Bakassi, lac Tchad, Meyo Kyé, Garoua Boulaï et les autres vecteurs d'insécurité que sont les trafics illicites, la criminalité, l'internationalisation des conflits réputés internes. Ceci permet de comprendre que le Cameroun évolue dans un environnement difficile et l'essentiel de sa géopolitique, depuis 1960, est consacrée à la gestion de ses frontières très souvent menacées ou sollicitées.

La troisième partie recherche les aspects positifs ou bénéfiques de ce voisinage, notamment l'émergence des systèmes de sécurité collective, la mise en place des structures supranationales de lutte contre la pauvreté et les interconnexions diverses.

PREMIERE PARTIE :
A LA DECOUVERTE DES FRONTIERES
ETATIQUES

Le Cameroun actuel est héritier d'une partie du Cameroun colonial. En 1961, ses contours définitifs sont établis. On est en présence d'un triangle rectangle de 475 442 km² reliant le Tchad au golfe de Guinée, dont la base, rectiligne et sensiblement parallèle à l'équateur, s'étend sur 800 km le long du 2° de latitude Nord. La hauteur mesure 1200 km suivant une direction Nord-Sud. Le territoire s'effile progressivement vers le Nord, de telle sorte qu'à la latitude de Kousséri, la distance Est-Ouest n'est plus que de 100 km.

Ses frontières terrestres, d'une longueur de 4596 kilomètres⁵, sont physiquement morcelées et vicieuses. Par endroits, elles sont maritimes, notamment au Sud-Ouest d'une ligne allant de Limbé à Kribi, et fluviales du fait de la présence de nombreux cours d'eau.

Ce périmètre frontalier est réparti en six dyades⁶ : République du Congo 523 km, Gabon 298 km, Guinée Equatoriale 193 km, Nigeria 1690 km, R.C.A. 797 km, Tchad 1095 km.

⁵ Cf. Michel FOUCHER, *op.cit.*, p.626 ; site Internet <http://www.odci.gov/> estime la frontière terrestre à 4591 km, soit 189 km pour la dyade équato-guinéenne et 194 km pour la dyade tchadienne.

⁶ Frontière commune entre deux Etats.

CHAPITRE I :

L'HERITAGE DE LA COLONISATION

(1884-1961)

Les frontières du Cameroun sont le fruit de plusieurs strates historiques étalées sur soixante dix-sept ans marqués par l'impérialisme européen, les guerres mondiales, la guerre froide et la décolonisation.

I- La colonisation allemande

Elle constitue la genèse de la formation du Cameroun. Le tracé de ce territoire a subi, au fil du temps, des ajustements et réajustements liés aux calculs géostratégiques et à la diplomatie des puissances européennes.

Avant la conquête allemande en 1884, le *Cameroun* ne désigne qu'une petite bande côtière comprenant l'estuaire du Wouri encore appelé *Rio dos Camaroes* au Nord, et les villages qui environnent la rivière Kwakwa au Sud, jusqu'à 4°10' de latitude Nord (Bimbia et baie de Bimbia)⁷.

Au milieu du XX^e siècle, *Cameroun* est une zone commerciale florissante. Les Anglais s'installent en 1860. Ils sont suivis par les firmes allemandes Karl Woermann, Gentzen et Thörmahlen dès 1868. Face à l'hésitation du gouvernement britannique d'installer un protectorat au

⁷ Adalbert OWONA, *La Naissance du Cameroun*, Paris, 1996, L'Harmattan, 234 p., p.9.

*Cameroun*⁸, l'Allemagne décide de s'accaparer ce territoire. Pour les besoins de la cause, le chancelier Bismarck désigne le docteur Nachtigal, en qualité de commissaire impérial chargé d'aller inspecter les factoreries créées par les Allemands sur la côte occidentale d'Afrique, et pour négocier des accords plaçant sous la protection du Reich celles qui ne se trouvaient pas sur une côte occupée par une autre puissance⁹.

Le 1^{er} juin 1884, Gustav Nachtigal et son assistant Max Büchner embarquent à bord de la canonnière *Möwe* ou *Mouette*. A la même période, le gouvernement britannique change d'avis et dépêche le consul Hewett sur la côte du *Cameroun* pour y implanter un protectorat. Dès lors, la tension et la rivalité gagnent du terrain, au point que les commerçants allemands prennent même l'initiative de signer des traités avant l'arrivée de la mission impériale¹⁰.

Tout commence le 11 juillet 1884 par la signature du premier traité avec les chefs Bimbia, qui s'engagent à céder leur territoire à la firme Woermann¹¹. La *Möwe* débarque le 12 juillet 1884 ; l'on procède à la signature du traité germano-

⁸ Engelbert MVENG, *Histoire du Cameroun*, tome 2, Yaoundé, 1985, Editions CEPER, 316 p., p.31. L'auteur relate que le 1^{er} mars 1882, la lettre des rois Akwa et Bell à Gladstone reçoit une réponse officielle : le gouvernement britannique refuse d'assurer le protectorat du Cameroun à cause des dissensions entre les chefs de la côte et la pesanteur du pouvoir.

⁹ Henri BRUNSCHWIG, *Le Partage de l'Afrique noire*, Paris, 1971, Flammarion, 186 p., p.57.

¹⁰ *Ibid.*, p.29. Pendant que les Allemands attendent impatiemment l'arrivée du commissaire impérial, les Anglais conseillent aux chefs douala de s'abstenir de toute négociation avec l'Allemagne jusqu'à l'arrivée du consul Hewett.

¹¹ Voir Curt Von MORGEN, *A travers le Cameroun du Sud au Nord. Voyages et explorations dans l'arrière-pays de 1889 à 1891*, tome 1, Yaoundé, 1972, Archives d'histoire et de sociologie de l'Université fédérale du Cameroun, 375 p., pp.6-8 ; Engelbert MVENG, *op.cit.*, p.33.

douala par lequel les rois Akwa et Bell transfèrent leurs droits de souveraineté à la firme Woermann. Celle-ci rétrocède ces terres au Reich au terme d'une convention signée le 13 juillet¹². Le lendemain, 14 juillet, Nachtigal fait hisser solennellement le drapeau allemand sur le territoire acquis.

Ledit territoire est situé le long du fleuve Wouri (qui portait aussi le nom *Cameroun*), entre les fleuves Bimbia au Nord, et Kwakwa au Sud jusqu'au 4°10' de latitude Nord¹³.

Il apparaît donc clairement que les traités germano-douala et germano-bimbia consacrent la formation de l'embryon de ce qui devient plus tard le Cameroun. Ils affirment la volonté de l'Allemagne d'établir une colonie plus étendue et soigneusement délimitée dans la baie du Biafra. Ainsi, entre juillet et août 1884, cette puissance acquiert d'autres territoires qui servirent à l'élargissement de son protectorat. Au total, dix traités sont signés¹⁴ et le domaine s'enrichit de nouvelles contrées intérieures.

Toutefois, la France et la Grande Bretagne ont aussi des intérêts dans cette zone¹⁵, c'est pourquoi la réalisation des

¹² Jean BOUCHAUD, *La Côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie. Des origines à l'annexion allemande (1884)*, Centre Cameroun, 1952, Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, 217 p., pp.156-160.

¹³ Victor Julius NGOH, *Cameroun 1884-1985. Cent ans d'Histoire*, Limbé, 1990, Navy Group Publications, 310 p., p.1.

¹⁴ I s'agit par ordre chronologique : traité entre les chefs Bimbia et la firme Woermann et traité avec le roi Deido le 11 juillet ; traité germano-douala entre la firme Woermann et les rois Akwa et Bell le 12 juillet ; traité entre le roi Gray et la firme Woermann sur le protectorat à Plantation et traité entre le chef Jacks de Kribi et Woermann le 18 juillet ; traités sur les localités situées au Sud de Campo, à savoir Bapouka (17 et 18 juillet), Awouni et Bata (21 juillet), Benito (23 juillet) ; Cf. Adalbert OWONA, *op.cit.*, p.34.

¹⁵ Les Anglais ont signé, avec les chefs douala, des traités de commerce et d'amitié qui ont abouti à la création de Cour d'équité en 1856. En outre, la Grande Bretagne est présente au Nigeria. La France, quant à elle, se trouve au Gabon et au Congo, territoires voisins du Cameroun.

ambitions allemandes est conditionnée à l'entente préalable et la concertation permanente entre les trois puissances.

La diplomatie joue un rôle prépondérant dans cette phase qui se caractérise notamment par des entrevues entre plénipotentiaires, l'échange de notes entre gouvernements, la signature d'accords, la conquête et la cession de territoires, mais également des tensions entre les pays concernés. Cette action est surtout motivée par des intérêts économiques (matières premières pour les industries, débouchés pour le commerce) et stratégiques (avoir un accès à la mer et contrôler une bonne partie de la façade maritime ou relier l'ensemble des territoires conquis). Outre ces enjeux, l'objectif de la conquête allemande est d'atteindre le lac Tchad et les bassins du Congo et du Niger.

Cette action diplomatique reçoit la sanction de l'Acte final de Berlin du 23 février 1885 dont les points les plus importants sont :

- la liberté de navigation sur les fleuves Niger et Congo, ainsi que sur leurs affluents, leurs embouchures, les routes et les chemins dépendant d'eux. En cas de guerre, la navigation sur ces espaces reste ouverte à toutes les nations neutres ou belligérantes pour l'usage du commerce ;

- les règles devant régir l'annexion des territoires. A ce titre, la conférence entérine la doctrine de l'*hinterland* (arrière-pays), selon laquelle toute puissance établie sur la côte peut progresser à l'intérieur des territoires jusqu'à ce que soit rencontré l'exercice d'une autre puissance. Les annexions sont dorénavant liées à une occupation effective d'un secteur côtier, notifiées aux puissances signataires et acceptées par elles¹⁶.

¹⁶ Henri BRUNSCHWIG, *op.cit.*, pp.56-65; Georges BOGOLO ADOU et Marcellin DA SYLVA, « La Conférence de Berlin », in *Autour de la conférence de Berlin. Et recherches diverses*, Paris, 1987, L'Harmattan, 186 p., pp.47-51.

La conférence de Berlin est donc *l'acte fondateur du droit colonial*¹⁷. Elle a donné au partage de l'Afrique sa légitimité internationale et a permis l'introduction de l'Afrique sur le *grand théâtre de la diplomatie internationale*.

1- La diplomatie germano-britannique

Elle porte essentiellement sur la délimitation de la frontière occidentale du Cameroun. Cette opération se réalise en trois étapes.

Dans un premier temps, on résorbe la tension ambiante qui plane depuis l'annexion du 14 juillet 1884, en signant le traité de Londres les 29 avril et 16 juin 1885 qui établit la portion Sud de la frontière à l'Est de la ligne comprenant :

*A la côte, la rive droite du Rio del Rey, ayant son embouchure entre 8°42' et 8°46' longitude Est de Greenwich ; vers l'intérieur, une ligne suivant la rive droite du Rio del Rey depuis cette embouchure jusqu'à sa source, de là se dirigeant vers la rive gauche du Vieux-Calabar ou Cross River, et se terminant, après avoir coupé cette rivière, à un point situé vers 9°8' de longitude Est de Greenwich, marqué par le mot « Rapids » sur la carte de l'amirauté anglaise*¹⁸.

En résumé, la zone d'influence allemande se limite à l'Est de la rive droite du fleuve Rio del Rey et la zone anglaise se trouve à l'Ouest de cette limite.

A la demande du gouvernement allemand, cette frontière est prolongée, par un accord du 27 juillet-2 août 1886, *du point terminal de la ligne primitive sur le Vieux-Calabar ou Cross River, en diagonale, jusqu'à la rive droite*

¹⁷ Catherine COQUERY-VIDROVITCH, « La Conférence de Berlin et ses suites », *Ibid.*, p.44.

¹⁸ Cf Adalbert OWONA, *op. cit.*, p.42.

de la Bénoué, à l'Est de Yola¹⁹. Ainsi, l'Allemagne cède à la Grande Bretagne ses droits sur Forcados et Sainte Lucie.

Pour les ressortissants anglais et allemands présents à la baie du Biafra, cette frontière reste vague et donne lieu à des incidents regrettables. De nouvelles négociations engagées entre les deux parties aboutissent à la signature d'un traité de réajustement le 15 novembre 1893 qui étend le secteur septentrional du Cameroun jusqu'au lac Tchad.

L'arrangement sur la portion Sud n'est pas définitif, car les limites fixées en 1885 et 1886 demeurent imprécises, d'autant plus qu'on s'aperçoit que le Rio del Rey n'est pas un fleuve, mais plutôt une crique. Au terme de longues négociations et de l'étude des rapports de la commission mixte sur les frontières²⁰, les deux puissances signent l'accord du 11 mars 1913, connu sous le nom d'*accord portant délimitation de la frontière entre le Cameroun et le Nigeria de Yola à la mer*. Cet accord qui complète le protocole d'Obokum du 12 avril 1913, relatif à la frontière anglo-allemande, remplace les dispositions antérieures et stipule que la frontière méridionale entre le Cameroun et le Nigeria suit le thalweg de la rivière Akwayafé.

Ces deux textes sont les derniers de la série de traités, accords et conventions passés entre l'Allemagne et la Grande Bretagne dans le processus de délimitation de la frontière

¹⁹ Curt Von MORGEN, *op.cit.*, p.199.

²⁰ Dès 1900, l'Allemagne et la Grande Bretagne mettent en place une commission mixte chargée d'étudier les possibilités de remplacer les limites artificielles de leurs zones d'influence respectives par des lignes naturelles telles que les cours d'eau et les formes de relief. Les rapports présentés par ladite commission aboutissent à la signature du protocole d'Archibong (Akwa) le 20 avril 1906, aux termes duquel la frontière du Rio del Rey est pour la première fois déplacée vers la rivière Akwayafé qui est une limite naturelle. Ce protocole, une fois finalisé, permet la signature de l'accord sur la frontière de Yola à la mer, paraphé le 6 octobre 1909 à Londres.

occidentale du Cameroun. Au cours des négociations, la détermination germanique l'a emporté sur la flexibilité justifiée des Anglais qui, au vu des concessions faites, ne cachaient pas leur préférence pour le Nigeria.

2- Les négociations germano-françaises

Elles portent sur la délimitation de la frontière orientale et méridionale du Cameroun. Le 10 août 1884, Nachtigal rencontre le gouverneur français au Gabon, Cornut-Gentille, pour discuter des questions relatives à la préservation des intérêts respectifs de leurs pays au golfe de Guinée. Cette rencontre favorise, quelques jours plus tard, le retrait du drapeau allemand de la rive gauche de Benito qui est alors rendu à la France.

L'intense activité diplomatique qui marque les années suivantes permet d'importants ajustements territoriaux globalement favorables à l'Allemagne. Ainsi, le 24 décembre 1885, les deux puissances signent le protocole de Berlin qui délimite la frontière méridionale du Cameroun à l'embouchure de la rivière Campo, point du méridien 12°40' de longitude Est de Paris. Par ce texte, la France abandonne ses droits sur Batanga et sur les îles à l'Ouest de la crique de Kihava (au Sud de la baie du Cameroun) contre le retrait des prétentions allemandes sur l'île de Conakry et un village du littoral voisin²¹.

Une nouvelle convention signée le 15 mars 1894 à Berlin fixe la frontière orientale à partir du fleuve Sangha. De là, *elle suit une ligne droite aboutissant sur le parallèle de Bania à 6° à l'Ouest de Bania ; de ce point par une autre*

²¹ 54/4 C.A.O.M: *Etude politique, géographique, économique et administrative de la colonie allemande du Cameroun.*

*ligne aboutissant sur le parallèle 43° à l'Ouest de Gaza, et se dirige vers Koundé laissant cette localité à l'Est*²².

Les deux parties se rendent très vite compte que les limites fixées par ces accords sont difficiles à matérialiser sur le terrain. Et dès 1900, elles forment deux commissions mixtes chargées de reconnaître ces frontières, d'établir un bornage concret et de proposer la substitution des limites naturelles aux lignes fictives déterminées sur les cartes.

La première commission, à l'œuvre de 1900 à 1903 et dirigée par le docteur Cureau, traite de la frontière méridionale entre le Cameroun allemand et les territoires du Moyen Congo et du Gabon.

Mais, la persistance des incidents prouve que cette ligne demeure imprécise. Et d'un commun accord, les deux puissances mobilisent deux nouvelles commissions (1905-1907). L'une, dirigée par le commandant Moll (pour la France) et Siegfried (pour l'Allemagne), s'occupe de la frontière orientale. L'autre, sous la conduite du capitaine Cottés (France) et Foerster (Allemagne), travaille sur la frontière méridionale. Ces experts relèvent effectivement des erreurs importantes dans les données géographiques des zones concernées et proposent un ajustement des tracés²³.

D'où la signature de la convention de Berlin, le 18 avril 1908, qui confirme le protocole de la même année. Cette convention est signée par les sieurs Jules Cambon et de Schoen, respectivement ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Empire d'Allemagne. Le texte se

²² 185/21 C.A.O.M: *Délimitation du Cameroun 1893-1894*.

²³ 228 et 230/25 C.A.O.M: *Mission du commandant Moll ; Métropole-Colonies*, n°3, décembre 1908, p.1 ; COTTES (capitaine), *La Mission Cottés au Sud -Cameroun (1905-1908)*, Paris, 1911, Ernest Leroux, 254 p., pp.10-12.

résume en trois axes : les ajustements frontaliers proprement dits, la navigation sur les fleuves riverains et les travaux d'abornement.

La frontière nouvelle, à partir de la Guinée espagnole (*El Muni*) suit la rivière Kyé depuis le confluent de la Mvézeux jusqu'à son confluent avec le Ntem (*Campo*), suit la Kyé, le Kom, l'Aïna (*Ayem, Ivindio*). La frontière se prolonge ensuite par la Djoua, du confluent du Masimbo à la Ngoko, et le cours de la Ngoko jusqu'à la Sangha. Les îles de la Kyé, du Ntem et du Kom reviennent à l'Allemagne, alors que celles de l'Aïna et de la Ngoko reviennent à la France²⁴.

En deuxième point, les parties adoptent le principe de liberté de navigation et de commerce sur la Bénoué et ses affluents, le Chari, le Logone et leurs affluents, le Congo, la Sangha et ses affluents pour l'un et l'autre, conformément aux articles 26, 27, 28, 29, 31, 32 et 33 de l'Acte de Berlin de février 1885.

Enfin, l'abornement de la nouvelle frontière est fixé dans un délai de quatre mois après les ratifications du texte. Ce travail commence effectivement le 1^{er} décembre 1908²⁵.

Cette délimitation achoppe sur le projet expansionniste *Mittel Afrika* qui vise une jonction du Cameroun à l'Est africain, en englobant le Congo français et l'Etat indépendant du Congo appartenant au roi belge. L'Allemagne profite d'une intervention française au Maroc²⁶ pour imposer un

²⁴ 229/25 C.A.O.M: *Convention franco-allemande du 18 avril 1908*; Ian BROWNLIE, *African Boundaries. A Legal and Diplomatic Encyclopaedia*, London, C. Hurst and Company, pp.524-530.

²⁵ 229/25 C.A.O.M; COTTES, *op.cit.*, p.9.

²⁶ Ecore appelée « crise d'Agadir », cette tension a des liaisons dans la question du Congo. Suite à l'occupation de Fez par les Français le 21 mai 1911, les Allemands demandent une compensation, en l'occurrence le Congo. Face à l'hésitation française, l'Allemagne envoie un navire de guerre devant Agadir le 1^{er} juillet 1911. Les négociations reprennent et

nouveau réajustement territorial plus avantageux ; il s'agit de l'accord franco-allemand du novembre 1911.

La France reçoit le Maroc, le petit territoire de *Bec de canard* compris entre le Logone et le Chari, entre Lai, Bongor au Tchad, Maroua et Kaélé au Cameroun. Elle renonce à ses droits de préemption sur la Guinée espagnole, désormais enclavée en territoire camerounais.

En contrepartie, le Cameroun allemand s'élargit d'un vaste territoire de 272 500 km² pris à l'A.E.F.²⁷, et que l'on baptise *Nouveau Cameroun* ou *Neu Kamerun*, qui s'ajoute à l'ancien Cameroun du 18 avril 1908 pour former le *Grand Cameroun* ou *Gross Kamerun* (790 000 km²)²⁸.

L'Allemagne a désormais une voie d'accès au fleuve Congo et son confluent, l'Oubangui, et se trouve au contact du Congo belge, objet de ses convoitises.

Conformément à l'article 3 de l'accord du 4 novembre 1911, une commission mixte de délimitation franco-allemande se réunit de 1912 à 1913. Ses conclusions provoquent la tenue de la conférence de Bruxelles, du 11 mars au 9 avril 1914, qui s'achève par la signature du protocole Périquet (France)-Zimmermann (Allemagne) qui reprecise la délimitation de novembre 1911.

Toutefois, ces assises n'ont pas pu résoudre, suite au refus de la délégation allemande, les questions cruciales de

aboutissent à l'accord du 4 novembre 1911 qui traite de deux questions principales : le statut du Maroc et les ajustements territoriaux en Afrique équatoriale ; cf. Henri WESSLING, *Le Partage de l'Afrique 1880-1914*, Paris, 1996, Editions Denoël, 572 p., pp.473-476.

²⁷ Soit 151 660 km² pris au Moyen-Congo, 40 380 km² au Gabon, 49 570 km² à l'Oubangui- Chari et 30 960 km² au Tchad ; cf. 186/21 C.A.O.M : A.E.F, *cession de territoires 1911* ; 44/4 C.A.O.M : *Cameroun, affaires économiques*.

²⁸ *Ibid.*

l'île Mosgoum dans le Logone, des îles du Chari et du fleuve Congo-Oubangui²⁹.

En 1913, les Allemands achèvent la mise en place du territoire géographique qui a désormais des limites et des contours bien définis. Ce territoire s'appelle *Cameroun* depuis 1901, date à laquelle la capitale est transférée de la ville de *Cameroun* ou *Kamerunstadt*, rebaptisée Douala, à Buéa.

Les frontières du pays se présentent comme suit : une ligne occidentale partant de Campo, à la façade maritime, et remonte vers la Cross River au point dit *Rapids* jusqu'au lac Tchad, en passant par l'embouchure de la Bénoué près de Yola. Une ligne orientale et méridionale partant de la baie de Mondah et se dirige peu à peu en ligne droite jusqu'à Ouesso. Ensuite, elle redescend vers Bonga (fleuve Congo) pour remonter vers le Nord après avoir longé la Sangha, la Likouala et la Bally. Cette même ligne emprunte, par ailleurs, la direction Est-Ouest, de la rive droite de la Lobaye jusqu'au confluent de l'Oubangui, pour terminer sa course vers Gorée et suivre le Logone jusqu'à Mayo en zone du lac Tchad.

En résumé, il dessine un triangle bombé, aux dimensions non raffinées, sinueux par endroits, avec un pic à l'extrémité droite.

C'est un territoire, au sens juridique du terme, une entité sur laquelle le colonisateur exerce sa domination.

II- La Grande guerre et l'éclatement du *Kamerun*

Pendant que l'Etat du Cameroun est en chantier, les bruits de bottes et de canons envahissent l'Europe divisée depuis la fin du XIX^e siècle par les conflits territoriaux et d'hégémonie continentale.

²⁹ 118, 119, 120 et 121/14 C.A.O.M : *Délimitation A.E.F.-Cameroun*.

Le détonateur qui provoque l'explosion est la crise de l'été 1914 liée à l'assassinat, le 28 juin 1914, de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie, François Ferdinand, et sa femme, la duchesse de Hohenberg, au cours d'un voyage à Sarajevo. Les meurtriers sont deux ressortissants autrichiens d'origine serbe, avec la complicité du gouvernement serbe et d'une société secrète, la *Main noire*³⁰. D'où la décision de l'Autriche-Hongrie de déclarer la guerre à la Serbie le 28 juillet. Le 3 août, les troupes allemandes envahissent la Belgique. Deux jours plus tard, la France et la Grande Bretagne entrent en guerre contre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et leurs alliés italiens.

Ce conflit, exclusivement européen au début, se transporte rapidement dans les colonies très stratégiques pour l'issue de la guerre. Dès le 6 août 1914, les troupes françaises se lancent à la conquête du Cameroun³¹.

Cette opération essentiellement française, sous la direction du général Aymerich, a pour mission de protéger deux antennes-relais de communications françaises situées à la lisière du *Neu Kamerun*, de priver l'ennemi d'une base d'attaque contre l'A.E.F. et d'assurer la liberté de navigation sur les fleuves Congo et Oubangui³². L'ordre de bataille se présente comme suit :

³⁰ Pierre RENOUVIN, *La Crise européenne et la première guerre mondiale*, Paris, 1962, Presses Universitaires de France, 780 p., pp.199-200.

³¹ A ce sujet, voir 74, 75, 76 et 77/8 C.A.O.M : *Opérations de guerre au Cameroun 1914-1916* ; AYMERICH (général), *La Conquête du Cameroun 1^{er} août 1914-20 février 1916*, Paris, 1933, Payot, 215 p., p.11 et suivantes.

³² 76/8 C.A.O.M; Colette DUBOIS, *Deux colonies de l'A.E.F. pendant la première guerre mondiale. Etude comparée de l'Oubangui-Chari et du Gabon 1911-1923*, thèse de 3^{ème} cycle en histoire, Université de Provence, 1985, 2 tomes, 457+417 p., pp.130, 353-365.

- le *Régiment du Gabon* constituant la *Colonne Mitzié* qui s'empare d'Oyem et Bitam vers le Woleu et le Ntem ;

- le *Bataillon du Moyen-Congo* ou *Colonne de la Sangha* ou *Colonne Hutin*, qui conquiert Bonga à l'extrémité de la première antenne, ensuite remonte la Sangha afin de protéger Ouesso ;

- le *Régiment de l'Oubangui-Chari* (*Colonne de la Lobaye* ou *Colonne Morisson*) qui s'empare de Zinga à l'extrémité de la deuxième antenne, ensuite remonte la vallée de la Lobaye ;

- le *Régiment du Tchad* ou *Colonne du Tchad*, qui prend Kousséri et protège le territoire militaire du Tchad³³.

En octobre 1914, le *Neu Kamerun* est entièrement conquis et administré par des officiers désignés par le général, commandant supérieur des troupes de l'A.E.F., pour en assurer la police et l'administration³⁴.

Parallèlement, une opération conjointe franco-britannique et belge est sur le terrain depuis septembre. Commandée par le général anglais Charles Dobell, elle a pour but d'occuper Douala, Victoria et Buéa, d'une part, et de détruire le poste télégraphique allemand implanté à Douala, d'autre part. Ses objectifs se transforment en conquête intégrale du territoire. Cette expédition, dénommée *Force expéditionnaire du Cameroun* ou *Force expéditionnaire africaine* ou encore *Force expéditionnaire de l'Afrique occidentale*, comprend :

- une force navale franco-anglaise placée sous les ordres du capitaine de vaisseau Tirard,

- un corps de débarquement comprenant trois bataillons de tirailleurs de l'A.O.F. commandés par le colonel Mayer, et

³³ AYMERICH, *op.cit.*, pp.112-113.

³⁴ 190/21 C.A.O.M: *Administration des territoires conquis*.